

Les Dauphins de Clermont
Mme Marianne MARTIN SANCHEZ
6 place Maître Jean
34230 TRESSAN

Tél. : 06 82 17 93 67

MODIFICATIF DU 10/07/2006

REGLEMENT

Du CHALLENGE Yves CARDAILLAC

Article 1 – Organisation

Le Challenge Yves Cardaillac sera organisé par le club des Dauphins de Clermont le **dimanche 23 juillet 2006**.

Article 2 – Participants

Le Challenge Yves Cardaillac sera ouvert à tous les clubs étés affiliés à la FFN.

Article 3 – Catégories

Sont concernés les garçons et filles licenciés.

Seront adoptées les nouvelles catégories FFN identiques pour les nageurs et nageuses.

Catégories	Filles et Garçons
Avenirs – Catégorie 1	97 et après
Poussins – Catégorie 2	96 – 95
Benjamins – Catégorie 3	94 – 93
Minimes – Catégorie 4	92 – 91
Cadets – Catégorie 5	90 – 89
Juniors/Seniors – Catégorie 6	88 et avant

Article 4 – Epreuves

Le Challenge Yves Cardaillac se disputera sur les épreuves suivantes :

⤵ MATIN

9h00 Echauffement

9h30 Début de la compétition

200 m Dos	Catégories 4.5.6
50 m NL	Catégories 2.3
100 PAP	Catégories 3.4.5.6
100 m Brasse	Catégories 2.3.4.5.6.
100 m Dos	Catégories 2.3.4.5.6
25 m NL	Catégorie 1
50 m Brasse	Catégorie 2
200 m 4 Nages	Catégories 4.5.6.
Relais 4 x 25 m NL	Catégories 1. 2 confondues
Relais 4 x 50 m 4 Nages	Catégories 3.4.5.6 (toutes catégories)

⤵ APRES – MIDI

14h00 Echauffement

14h30 Début de la compétition

100 m NL	Catégories 2.3.4.5.6
25 m Brasse	Catégorie 1
200 m Brasse	Catégories 4.5.6
50 m Dos	Catégorie 2
200 m NL	Catégories 4.5.6
25 m Dos	Catégorie 1
100 m 4 Nages	Catégories 2.3
Relais 4 x 25 m 4 Nages	Catégories 1 . 2 confondues
Relais 4 x 50 m NL	Catégories 3.4.5.6 (toutes catégories)

Elle est pré-sélective pour les catégories Minimes, Cadets en vue de la coupe de France des régions.

Article 5 – Classement

Le classement des nageurs sera effectué par catégorie Filles et Garçons. Il résultera de l'addition des points à la table de cotation de chaque nages individuelles. Elles sont définies par catégorie comme suit :

Catégories 4, 5 et 6 : **un** 100 m., **un** 200 m. et **un** 200 m. 4 Nages.

Catégories 3 et 2 : **un** 50 m., **un** 100 m. et **un** 100 m. 4 Nages.

Catégories 1 : trois fois 25 m. différents au choix.

Le classement des clubs s'effectuera par équipe (garçons + filles)

Le Challenge Yves Cardaillac sera en jeu selon le barème suivant :

1^{ère} place = N + 1

2^{ème} place = N - 1

3^{ème} place = N - 2

4^{ème} place = N - 3

etc. (N = Nombre de clubs)

Article 6 – Limite de participation

Chaque nageur ne pourra participer, qu'à 3 épreuves individuelles dans la journée, plus les relais sachant que le principe est un triathlon.

Les nageurs ne participant qu'à une ou deux épreuves individuelles ne pourront pas être classés

Tarifs d'engagement :

Individuel par épreuve = 1,5 €

Relais par épreuve = 2,0 €

Article 7 – Récompenses

Médailles aux 3 premiers nageurs du triathlon par catégories Filles et Garçons

1^{ère} Club (Garçons + Filles) : Challenge Yves Cardaillac

2^{ème} Club (Garçons + Filles) : 1 coupe

3^{ème} Club (Garçons + Filles) : 1 coupe

Article 8 – Attribution définitive du Challenge

Le Challenge Yves Cardaillac sera attribué définitivement au club ayant remporté 3 fois consécutivement ou 5 fois non consécutivement, la compétition.

Article 9 – Restitution du Challenge

Le club vainqueur devra remettre, au club organisateur, le Challenge Yves Cardaillac au moins 1 mois avant la prochaine organisation.

Article 10 – Acceptation du règlement

Le club organisateur s'engage à appliquer le plan canicule si le besoin s'en fait sentir et même à arrêter la compétition.

Tous les clubs participants acceptent de respecter le présent règlement.

Clermont-l'Hérault, le 30/06/2006



Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le règlement du Challenge Yves CARDAILLAC

**Cette épreuve de natation aura lieu à la piscine municipale à :
CLERMONT-L'HERAULT LE DIMANCHE 23 JUILLET 2006.**

Nous vous demandons d'avoir l'amabilité de bien vouloir donner une réponse quant à votre participation ou non à ce Challenge et nous adresser vos engagements sur bordereau d'engagements ou sur disquette Nat2i avant le **17 juillet 2005**, à l'adresse suivante :

M. Marc CRUBELLIER

3 rue de la Fontaine

Hameau de Frangouille

34260 La Tour sur ORB

Tél : 04 67 23 01 24

Email marc.crubellier@equipement.gouv.fr

Nous vous remercions et restons à votre disposition pour vous communiquer de plus amples renseignements.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations sportives.

La Présidente

Marianne MARTIN SANCHEZ